



COMMUNE
DE
LIMETZ-VILLEL

Note d'Information

Juin 2019

A compter du 8 juillet les travaux pour la réfection de la route des vignés vont commencer pour une durée de 6 à 8 semaines ; la circulation sera difficile pendant cette période, tout sera mis en œuvre pour ne pas gêner les riverains dans la mesure du possible, je fais appel à votre compréhension.

Vous avez pu remarquer que le Département, à notre demande, est pour réduire la vitesse sur cette voie et a dessiné des cases de stationnement, à des fins d'essai, pour réduire la vitesse. Cela s'est avéré concluant et les riverains sont plutôt satisfaits.

Autres travaux, l'enfouissement des réseaux et le changement des lampadaires, (qui seront équipés de lampes à LED) rue sur la Tour. Nous profitons des vacances scolaires pour commencer ce chantier le 8 juillet qui devrait durer environ 3 mois ; la rue sera barrée sauf aux riverains auxquels je demande également leur compréhension pour la gêne qu'ils vont subir.

Les trottoirs ; rue sur la tour seront refaits en béton lavé coté paire ; le coté impaire restera en enrobé noir car ceux-ci ne seront que peu impactés par les travaux.

L'année dernière nous avons construit une 6-ème classe pour le primaire ; cette année devant le nombre d'enfants inscrits pour la rentrée, nous allons créer une 4-ème classe pour la maternelle, et afin de loger tous les enfants de notre groupe scolaire, nous allons construire une classe supplémentaire qui sera opérationnelle pour la fin de l'année pour un coût de 80 000 euros. Cette dépense n'était par prévue dans notre budget, mais nous y ferons face sans faire appel à l'emprunt.

Le traditionnel méchoui organisé par l'association boule de neige avec la participation de la mairie se fera comme d'habitude au foyer rural, le 13 juillet à 19h30. Prix par personne : 28 euros, réservation : Madame Duchaussoy tel 06 04 19 52 71.

Le feu d'artifice sera tiré sur le terrain de foot, rue du port le 14 juillet à 23 heures précises ; venez nombreux voir ce beau spectacle.

En raison des travaux d'agrandissement du foyer qui seront en cours, le repas de nos anciens aura lieu à Saint-Aubin-sur-Gaillon au restaurant Erisay le 27 octobre prochain.

Avant de partir en vacances, n'hésitez pas à prévenir la gendarmerie de votre absence ; Les gendarmes pourront surveiller votre maison lors de leurs patrouilles. (01 30 93 58 60).

Bonnes vacances à tous.

Le Maire
Michel OBRY

RAPPEL

Si vous avez besoin de nous contacter

• Michel OBRY Le Maire 01 30 93 06 97

Au cas où le Maire serait absent, veuillez contacter les adjoints dans l'ordre du tableau et selon leurs compétences :

• Claude LASSEE Premier Adjoint 06 82 25 21 21

Assure toutes les fonctions du maire, en l'absence de celui-ci. Chargé de la propreté de la commune et de l'entretien des routes et des chemins, membre de la commission du plan local d'urbanisme, délégué à la Communauté de Communes.

• Patrick AUGUSTIN Deuxième adjoint 01 30 93 11 30

Chargé des relations avec les associations et clubs sportifs, responsable du bulletin municipal, a en charge l'entretien de tous les bâtiments communaux, de l'environnement ainsi que du cimetière et de l'éclairage public.

• Marie-Line MURIOT Troisième Adjoint 01 30 98 92 27

Responsable des affaires scolaires, de la cantine, de la garderie périscolaire et de la télé surveillance chez les personnes âgées, membre du CCAS et responsable de la commission des rythmes scolaires.

ENTRETIEN

Je profite de cette note pour vous demander, selon vos possibilités, d'entretenir la partie engazonnée qui se trouve devant chez vous et cela pour toutes les rues de notre village, merci de votre compréhension !

BRÛLAGE

Suite à l'arrêté Municipal du 12 avril 2002,
Vu l'arrêté Préfectoral du 25 mai 1979 portant protection des bois et forêts contre les incendies dans le département des Yvelines,
Considérant la nécessité de réglementer le brûlage dans la commune,
Il est interdit de brûler quoi que ce soit dans les jardins.